

VAE

Validation
des Acquis
de l'Expérience

edumiam



Un
accompagnement
individualisé et
100% à distance
pour maximiser
vos chances de
réussite !

CAP AEPE



POURQUOI CHOISIR LA VAE ?

Vous avez de l'expérience dans le secteur de la petite enfance ?
Valorisez-la et faites évoluer votre parcours professionnel par un diplôme !

Avec la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), validez les acquis de votre expérience professionnelle pour obtenir une certification professionnelle ou un diplôme.

Bonne nouvelle : **ce dispositif est ouvert à tous !**

Grâce à la VAE, toute personne peut faire reconnaître ses expériences par une certification (diplôme, titre professionnel, CQP...).

- **Peu importe son âge, sa nationalité, son statut ou son niveau de formation.**
- **Bon à savoir** : l'obligation d'avoir un an d'expérience (ou 1607 heures) dans la petite Enfance a été supprimée.

→ Pour être éligible à la VAE, l'important est donc de pouvoir **justifier et valoriser votre expérience professionnelle ou non professionnelle** (bénévolat, volontariat, salarié ou non, etc.) en lien avec la certification ou le diplôme visé.



À LA DÉCOUVERTE DU CAP AEPE

Le CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance) est le **diplôme d'entrée dans le secteur de la petite enfance.**

Accessible dès l'issue de la troisième, il forme au métier d'Accompagnant éducatif petite enfance et à l'accueil, à la garde et aux besoins de jeunes enfants de moins de 6 ans, à domicile ou en structure collective.



CERTIFICATION

Niveau 4 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

Code RNCP : 38565

Nom certificateur : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date d'enregistrement de la certification : 01/01/2019

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2025



LE CAP AEPE : POUR QUI ? POUR QUOI ? COMMENT ?

Accueillant des enfants de moins de 6 ans, le titulaire d'un CAP AEPE participe à leur **éveil moteur, culturel, affectif et cognitif en répondant à leurs besoins fondamentaux et assure les soins quotidiens des enfants**. Il est également chargé de **l'entretien** du lieu d'accueil et des équipements qu'il comporte.

Vous souhaitez travailler en tant qu'accompagnant éducatif petit enfance en crèche, ATSEM dans les écoles maternelles, agent d'animation en centre de loisirs, ou encore à domicile, **le CAP AEPE est alors fait pour vous !**

Bon à savoir : **Vous êtes assistante maternelle et avez reçu votre agrément APRÈS novembre 2018 ?** Vous avez 5 ans pour passer les épreuves de l'EP1 et de l'EP3 du CAP AEPE

- Si vous les validez, votre agrément est renouvelé pour 10 ans
- Si vous les passez sans les valider, votre agrément sera renouvelé pour 5 ans

Le **financement se fait via France VAE** : la prise en charge est totale pour les salariés du public et du privé. En cas d'inéligibilité, vous pouvez également financer vous même votre VAE.



LE DÉBOUCHÉS DU CAP AEPE



“ Je sais, par expérience, que le **CAP est un tremplin à la fois vers d'autres sphères** petite enfance et vers des **évolutions de carrière**

Karen Barge,
formatrice VAE Edumiam

♦ Des métiers en accueil collectif ou individuel



♦ Un bagage vers une évolution de carrière





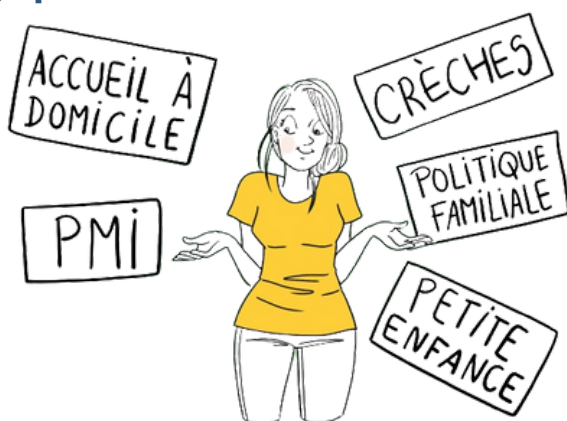
LE DÉBOUCHÉS DU CAP AEPE

- **Un bagage vers une réorientation professionnelle**

Au-delà de tous les métiers en relation avec la petite enfance ou l'enfance auquel il donne accès, le **CAP AEPE constitue également une passerelle vers d'autres carrières tournées vers le social et l'accompagnement humain.**

Voici les autres titres, certifications et diplômes, pour lesquels le CAP AEPE vaut comme dispense totale ou partielle des épreuves, et vous permettra d'accéder directement ou plus facilement au poste que vous convoitez :

- CCP 2 et CCP 3 pour le **Titre professionnel Assistant(e) de vie aux familles**
- Unité d'enseignement 1 pour la mention complémentaire **Aide à domicile**
- Allègements pour les domaines de formation : DF1, DF2, DF3, DF5 et DF6 + dispense DF4 pour le **Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale**
- Allègements pour les DF1, DF2, DF3 et DF6 du **Diplôme d'État d'Aide médico-psychologique**





POURQUOI CHOISIR EDUMIAM ?

Un accompagnement 100% personnalisé !

- Un suivi **100% à distance**, pour un maximum de flexibilité. Vos échanges avec le formateur se feront via téléphone ou visio.
- Un **coach pédagogique** pour vous aider à vous organiser et à intégrer la VAE dans votre quotidien !
- Une **assistance technique** et pédagogique pour vous accompagner

Une alternance entre ateliers individuels et collectifs

Encadrés par des **formateurs** tous diplômés membres des jury, avec de nombreuses années d'expérience dans la petite enfance

Des ressources pour vous organiser

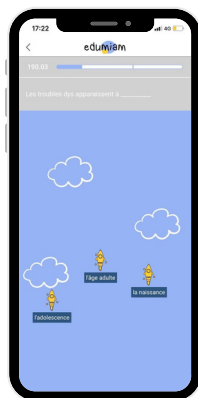
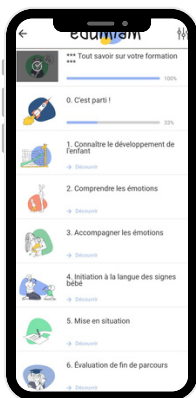
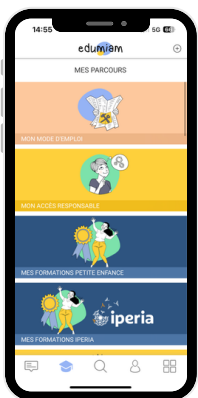
- Un **planning prévisionnel** transmis dès le début de votre formation
- Des **fiches individuelles de suivi** avant et après chaque point individuel pour récapituler les objectifs du rendez-vous, décrire les attendus et éléments méthodologiques, faire le bilan et préciser la progression.
- Une **fiche exemple d'une activité** pour vous aider à la rédaction

Accès gratuit aux ressources pédagogiques Edumiam

Au cours de votre parcours de **VAE** chez Edumiam, vous aurez accès à différentes ressources pédagogiques offertes :

- Des **webinaires d'experts, des vidéos, des podcasts...**
- Des **fiches pédagogiques** et des **guides d'activités**
- L'accès gratuit à 5 formations capsules :
 - **Les transmissions**
 - **Initiation à la langue des signes bébé**
 - **Diversification alimentaire**
 - **Adapter l'aménagement d'un espace pour le jeu libre**
 - **Méthodologie pour préparer et animer un atelier d'éveil**

Une application **ludique**, avec des quiz, des jeux et des formats **interactifs** pour que vous puissiez avancer à votre rythme... et mémoriser sans soucis



- **DES CONTENUS EXPERTS POUR UNE MAÎTRISE DES SUJETS**
- **DES JEUX ET DES QUIZ POUR UNE MÉMORISATION PLUS AISÉE**
- **UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE**





LES PLUS EDUMIAM



Une communauté soudée et motivée



Une écoute constante



Une alternance entre ateliers collectifs et rdv individuels



Un accompagnement personnalisé par des professionnels diplômés membres des jury



Un accompagnement 100% à distance



Des experts reconnus qui s'appuient sur les neurosciences



La technologie au service de votre formation



LES TEMPS FORTS D'UN PARCOURS VAE

1

Demande
d'informations,
diagnostic VAE

2

Inscription sur
France VAE

3

Validation du
livret 1 / Dossier
de recevabilité

4

Dépot du livret 2 /
Référentiel

5

Oral devant un jury



L'ACCOMPAGNEMENT EDUMIAM

1 Prise de contact et entretien de faisabilité.

Cet entretien permet un *diagnostic de faisabilité* pour déterminer :

- Les **objectifs** et **besoins du candidat**
- Son parcours professionnel
- Une **analyse et ses acquis** concernant le diplôme visé (via référentiel du diplôme visé).
- Répondre aux questions du candidat concernant **l'accompagnement proposé**

Cela permettra également une **présentation du titre visé**, des éventuels pré-requis, du **dispositif d'accompagnement** et des **modalités opérationnelles et financières** avec France VAE.

2 Inscription du candidat sur la plateforme France VAE auprès de l'Architecte Accompagnateur de Parcours EDUMIAM.

Il est ensuite demandé au candidat de :

- Compléter son profil (nom, prénom, email, téléphone et département de résidence)
- Préciser **l'objectif de son projet**
- Lister brièvement toute expérience (professionnelle ou extra-professionnelle) en lien avec le diplôme visé
- Choisir **l'organisme d'accompagnement** qui le suivra tout au long de son parcours VAE.

Une fois la candidature déposée, l'organisme prend contact avec le candidat sous **8 jours**, pour fixer un premier rendez-vous.



3 Définition de l'accompagnement personnalisé

L'architecte-accompagnateur et le candidat vont alors élaborer ensemble un **parcours personnalisé**, adapté à l'expérience et au projet du candidat.

Ce parcours peut être composé d'heures d'accompagnement (**50 heures cumulées maximum**) et d'heures de formation nécessaire, comme par exemple une remise à niveau ou un certificat de premier secours (70 heures cumulées maximum).

4 Dépôt du Livret 1

Un dossier de faisabilité est envoyé au certificateur gérant le diplôme visé : c'est le **livret 1**. L'envoi de ce dossier permet le lancement de la première partie obligatoire d'un parcours VAE : une fois cette étape effectuée la demande de VAE est officielle auprès du certificateur qui va examiner le dossier. Selon son retour, positif ou négatif, le candidat peut poursuivre ou non son parcours VAE.

Les prochaines étapes sont conditionnées à un retour positif du certificateur

5 Signature du contrat et début de l'accompagnement à la rédaction du livret 2

6 Rédaction du dossier de validation (livret 2)

Ce livret 2 contient :

- Les **motivations** du candidat
- Son parcours
- Le détail de ses expériences exercées qui sont en lien avec le diplôme visé

Ce travail de rédaction est **capital**. La rédaction peut prendre plusieurs mois. C'est l'Architecte accompagnateur de parcours qui va être le « guide » de cet rédaction pour permettre au candidat d'organiser ses écrits et de comprendre les attendus du jury et du diplôme visé.

C'est aussi l'Architecte-accompagnateur qui transmettra le **LIVRET 2** au certificateur en charge du jury une fois celui-ci rédigé.

7 Entretien avec le Jury

La dernière étape d'un parcours de VAE est **l'entretien devant un jury de professionnels et/ou de formateurs**, spécialistes du métier concerné et du diplôme visé. Durant cet entretien le jury va **vérifier la véracité des compétences mentionnées par le candidat dans le Livret 2** et leur adéquation avec le référentiel du diplôme. Ce moment d'échange permet également d'éclairer certains points mentionnés dans le livret 2 du candidat. Pour certaines certifications, la démonstration de gestes techniques peut être demandée par le jury. L'Architecte-accompagnateur communique la date de passage au candidat et le prépare.

8 Résultats définitifs

À l'issue du passage devant le jury, celui-ci prendra la décision d'attribuer ou non le diplôme au candidat. **La décision définitive est transmise par le certificateur, en général dans les 15 jours qui suivent l'oral.**

Le jury peut également décider d'accorder partiellement le diplôme au candidat. Dans ce cas, le candidat a la possibilité de bénéficier d'un **entretien post-jury**, afin d'étudier avec son architecte-accompagnateur de parcours, les étapes à mettre en place pour parvenir à l'obtention complète du diplôme. Il pourra par exemple s'agir d'un retour en formation pour acquérir les connaissances et/ou compétences manquantes.

En résumé, les **objectifs** de l'accompagnement Edumiam sont les suivants :

- Vous aider à vous **approprier** les attendus et modalités d'évaluation,
- Vous **accompagner** dans la rédaction et la formulation des compétences décrites, au regard du **référentiel de certification**,
- Vous **préparer à l'entretien** face au jury, qui évaluera les compétences mentionnées par le candidat dans le livret 2.





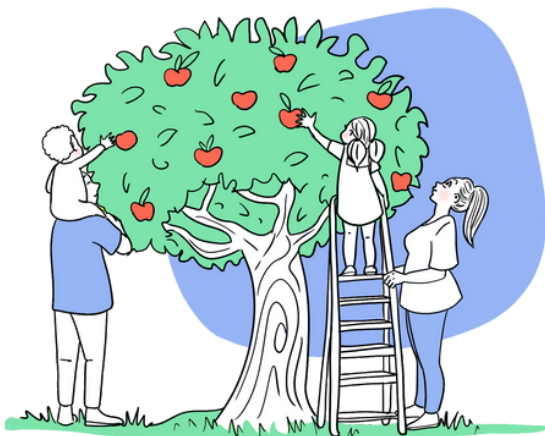
EDUMIAM, L'ORGANISME DE FORMATION QUI S'ENGAGE À VOS CÔTÉS



Créée en **2018**, Edumiam a reçu **l'agrément d'entreprise solidaire d'utilité sociale** pour son **engagement** auprès des professionnels de la petite enfance.

Un engagement qui se situe dans la **conviction** que la formation est une **arme puissante pour revaloriser les pros** qui souffrent souvent d'un **manque de considération sociale**.

Un engagement aussi dans l'idée que des pros **formées** et **valorisées** accompagnent mieux les enfants et participent à plus **d'égalité des chances**.



Nous appuyant sur ces **valeurs fortes**, nous **accompagnons** toujours plus de professionnelles dans la formation.

Notre **valeur ajoutée**, c'est **l'engagement à vos côtés**. Faites-nous confiance, nous sommes les seuls à faire dépendre notre succès du vôtre !



“ Entreprise **sociale**, nous avons à coeur de proposer des **réponses concrètes** aux besoins de nos apprenants et de nous adapter à leurs **contraintes** et à leur vécu. ”

Éléonore de Saint Seine, Cofondatrice d'Edumiam



DES QUESTIONS ? NOUS VOUS RÉPONDONS

J'adore l'idée
de la formation en
ligne mais j'ai
peur de
décrocher



Des outils pour aller jusqu'au diplôme :

- Une **communauté** présente
- Des **rendez-vous** réguliers
- La **relation** avec le formateur au coeur du dispositif



Tout est prévu pour garantir votre succès

- **Accompagnement** personnalisé
- Un **formateur** disponible, qui répond à vos questions par mail ou téléphone
- **Préparation à l'oral** en conditions réelles

Je stresse
pour les
exams, j'ai
peur de
l'échec



Qu'est-ce qui
garantit la
qualité de vos
formations ?



Des pros qualifiés et reconnus à votre service

- Des **pros** ayant de l'expérience dans l'élaboration des parcours **CAP AEPE** pour un accompagnement optimal
- Des experts **reconnus** dans le secteur pour des **apports professionnels uniques**.

**En cas de
handicap,
comment faire ?**

La formation peut être accessible à certains handicaps. Pour toute question relative à l'**accompagnement d'un apprenant en situation de handicap**, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap : eliza@edumiam.com



ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?
CONTACTEZ-NOUS SANS TARDER !

Je clique ici pour être
recontacté(é)

NOUS CONTACTER

 09 80 80 13 99

 contact@edumiam.com

 edumiam.com



NOS LABELS QUALITÉ



@edumiamfrance



@edumiam

